

AR PREFECTURE

006-210600540-20180410-0372018-DE  
Reçu le 18/04/2018

ALPES MARITIMES  
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 037/2018

**OBJET : Attribution d'une subvention à l'association Nouvelles Générations Départementales :**

L'an deux mille dix-huit, le 10 du mois d'avril à 19 heures

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2018.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Catherine DINI /Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI/ Jean-Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI / Delphine BOLLARO/ Christine DECORDIER/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Jean-Yves LESSATINI/ Gracienne DODAIN/ Philippe JANIN/ Jean-Luc CAMBRA / Eddie DEGIOVANNI / Régine RODRIGUEZ / Marc LEROY.

PROCURATIONS : Françoise DAMILANO à Cathy DINI / Sonia CHAKROUNI à Romain BIANCHI / Pierre VESTRI à Jean Yves LESSATINI / Taofick FATFOUTA à Jean-christophe CENAZANDOTTI.

ABSENT :

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

\*\*\*\*\*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la demande de l'association NGD

**Considérant** que le montant de cette subvention est prévu dans le cadre du Budget primitif 2018 de la commune

Après avoir entendu le rapport de présentation,

**Il est décidé** au Conseil municipal :

- d'attribuer une subvention annuelle de 350 € à l'association Nouvelles Générations Départementales
- d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer toute démarche afin d'assurer le versement de cette subvention.

<b>Nombre de Conseillers en exercice :</b>	<b>27</b>		
<b>Présents</b> : 23	<b>Votants</b> : 27	<b>Absents</b> : 0	
<b>Pour</b> : 27	<b>Contre</b> : 0	<b>Abstentions</b> : 0	

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP  
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI

Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 17/04/2018  
et publication en mairie le : 20/04/2018